

AXE I - Amélioration et organisation des connaissances pour prévenir l'introduction et la propagation des EEE

Action n° 1.1 : Établir des listes hiérarchisées d'espèces exotiques envahissantes

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1 - Améliorer et structurer les connaissances sur les EEE

OBJECTIF DE LA SNEEE

Axe I – Objectif 1

CONTEXTE

Priorité 1

Les actions de prévention et de maîtrise des EEE (tous groupes taxonomiques, milieux et impacts confondus) doivent être entreprises en priorité sur les EEE les plus préoccupantes. Il s'agit donc d'identifier puis de hiérarchiser à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine les espèces exotiques selon les groupes taxonomiques (a minima faune et flore), les milieux occupés (aquatique continental, terrestre, marin) mais aussi selon leurs types d'impacts (environnemental, socio-économique et sanitaire).

Ces listes doivent être évolutives et faire office d'outils d'aide à la décision dans la prévention et la gestion des espèces les plus problématiques ou qui le seront potentiellement. En ce sens, elles constituent de véritables référentiels.

Il s'agit notamment de préciser pour chaque espèce listée, les origines géographiques et surtout les voies d'introduction et de propagation connues (en s'appuyant notamment sur la typologie de la CDB et le plan d'action national sur les voies d'introduction et de propagation).

Des listes hiérarchisées des plantes exotiques envahissantes ont déjà été élaborées dans les anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Afin d'actualiser ces listes, d'homogénéiser les méthodes et d'en faire un véritable référentiel, il est apparu nécessaire d'établir une liste unique pour la Nouvelle-Aquitaine.

Dans l'attente d'une méthode nationale, la méthode de hiérarchisation a été élaborée par les CBN de Nouvelle-Aquitaine pour les espèces végétales. Cette liste régionale des plantes exotiques envahissantes a été soumise à l'avis du CSRPN le 6 octobre 2022 et a été publiée le 18 avril 2023 (Caillon, 2022). Le travail de réflexion mené par l'observatoire FAUNA sur la méthodologie à appliquer pour la hiérarchisation régionale des espèces animales est en cours. Sur le milieu marin, il s'agira de s'appuyer sur une première analyse de risque réalisée sur les ENI marines.

Lorsque les méthodes nationales seront parues, elles pourront être utilisées pour la mise à jour des listes régionales.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Recenser et caractériser l'ensemble des taxons reconnus comme exotiques et naturalisés ou en voie de naturalisation en Nouvelle-Aquitaine (état des lieux des connaissances historiques et actuelles).
- Élaborer la méthode d'évaluation et de hiérarchisation pour les espèces de faune et les ENI marines.
- Hiérarchiser ces espèces en utilisant les différentes méthodes élaborées au niveau régional. Dans un second temps, revoir la hiérarchisation de ces listes en déclinant la méthode nationale une fois qu'elle sera validée.
- Définir les principaux objectifs de gestion à atteindre (surveillance, éradication, confinement, etc.) pour chaque espèce identifiée, en fonction des sites.
- En fonction des besoins des acteurs régionaux, prévoir dans un second temps une déclinaison territoriale de ces listes (par département ou bassin versant).
- Publier et diffuser les listes hiérarchisées régionales après avis du CSRPN.
- Actualiser les listes périodiquement en fonction de l'amélioration des connaissances. La mise à jour des listes taxonomiques peut être effectuée en temps réel en lien avec le signalement de nouvelles espèces et l'évolution de la classification TAXREF ou de façon annuelle, tandis que celle des listes hiérarchisées suit une actualisation périodique (5 à 10 ans selon les groupes taxonomiques et les milieux considérés), précisée dans les méthodes utilisées.

Action n° 1.1 : Établir des listes hiérarchisées d'espèces exotiques envahissantes

INDICATEURS

Mise en œuvre

- Nombre d'EEE de flore et de faune caractérisées et évaluées
- Catalogue régional des taxons exotiques selon les référentiels en vigueur

Réalisation

- Méthodes régionales d'évaluation et de hiérarchisation (si différentes de la méthode nationale)
- Listes hiérarchisées actualisées d'EEE de Nouvelle-Aquitaine

Résultats

- Nombre de listes hiérarchisées élaborées, validées et diffusées

PILOTES DE L'ACTION

FAUNA pour la faune, les CBN pour la flore et la fonge et PatriNat pour les espèces marines

PARTENAIRES POTENTIELS

Services de l'État, OFB, collectivités, experts scientifiques, opérateurs de terrain, ARB NA



Sagittaire gramineuse - *Sagittaria graminea*
© A. Caillon



Punaise américaine du pin - *Leptoglossus occidentalis*
© P. Robisson